



SCWDA

Swiss Country Western Dance Association

Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués extraordinaire du 8 Octobre 2017

Lieu / heure: Gasthof zum Wilden Mann, Langenthalstrasse 3, 4912 Aarwangen
Dimanche 8. Octobre 2017, 14:00

Comité: Marcel Rohrer
Gaby Genner
Gaby Herzog
Annalise Gross
Luigi Silvestri

Délégués:

Blackboots Linedancers	Regina Hess	1
Country Line-Dancing Neftenbach	Käthi Niffenegger	1
Crazy Linedancers	Claudia Beller	1
Dancefactory Wetzikä	Stefan Knoth	1
Evolution	Thomas Brönnimann	1
Howdyliner Alpnach	Angela Buccoliero / Urs Durrer	2
Jolly Jumper Line Dancers	Tina Schwendemann / Gaby Herzog	2
Line Dance Hall	Monika Ottiger / Yvonne Frei	2
Moonlight Dancers	Jacqueline Peter	1
No Limits Club	Markus Bhend	1
No Limits Dance Factory	Ruth Beconçon	1
Rainsville Dancers	Monica Straub / Heinz Straub	1
Rising Moon	Marcel Rohrer / Regula Traber	2
Züri Line Dancer	Fabienne Schoch / Hannelore Schoch	2

Invités: Jennifer Genner, OK Swiss Open
Sandra Grob, Line Dance 4 Everyone
Rémy Béguin, Louise & Jacques Line Dancers
Stefan Denzel, Line Dance 4 Everyone

Voix (votes): 19 Délégués, majorité absolue: 10 voix

Scrutateurs: Ruth Beconçon, Stefan Knoth

Vérificateurs: Regina Hess et Thomas Brönnimann, les deux présent

Excusés: Doris Wepfer, Dancefactory Wetzikon
Markus Güdel, Line Dance Friends
Nicole Haag, Easylinedancers
Esther Orsatti, Merry Boots

Ordre du jour:

1. Mot de bienvenue
2. Election des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'AD du 2 avril 2017
4. Approbation des comptes et du rapport des vérificateurs des comptes 2016
5. Réorientation de la SCWDA :
 - Statuts
 - Élection du comité
 - Budget 2018
 - cotisation 2018
 - Élection des vérificateurs
6. Requêtes et recours
7. Clôture de la séance

1. Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 14h00 par le président Marcel Rohrer qui salue les membres du comité, les délégués et les invités présents. Il confirme que les documents relatifs à cette séance ont été reçus par tout le monde dans les délais.

2. Élection des scrutateurs

Ruth Beconçon et Stefan Knoth sont élus scrutateurs à l'unanimité des délégués présents.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des Délégués du 2 avril 2017

Le procès-verbal d'avril 2017 a été envoyé à tous les membres de la SCWDA avec l'invitation à la présente assemblée.

Le procès-verbal d'avril 2017 est accepté par vote à l'unanimité des délégués présents.

4. Approbation des comptes 2016 et rapport des vérificateurs 2016

Le bilan et les comptes 2016 ont été envoyés à tous les membres de la SCWDA avec l'invitation à la présente assemblée.

Les montants des comptes postal et bancaire ainsi que ceux de la caisse concordent avec les justificatifs fournis et présentent, au 31.12.2016, un solde de CHF 43'263.15 pour le compte postal et CHF 58'466.31 pour le compte de la Banque Raiffeisen.

Le bilan 2016 se solde par un bénéfice de CHF 16'602.70 qui sera reporté sur l'année suivante.

Le vérificateur des comptes Thomas Brönnimann lit le rapport des vérificateurs et recommande à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à la caissière Annalise Gross ainsi qu'au comité pour les comptes 2016. Il remercie la caissière pour la bonne tenue de la comptabilité.

Le rapport des vérificateurs est signé le 8 octobre 2017 par Regina Hess et Thomas Brönnimann.

Les comptes 2016 sont acceptés par vote à l'unanimité des délégués présents et décharge est accordée.

5. Réorientation de la SCWDA

5.1 Statuts

Concernant les nouveaux statuts modifiés, le comité n'a reçu que deux messages en retour. Quelques propositions et modifications sont également parvenues de la part de notre traducteur pour la Suisse Romande, Rémy Béguin.

Ce qui reste inchangé:

- Adhésion à la TAS (Tanz Association Suisse)
- Évènements:
SCWDA Dance Party, Interlaken, Swiss Open
- Swiss Open:
Les Swiss Open continue sous l'égide de la SCWDA. Gaby Genner en est la directrice d'évènement et continue de recevoir le soutien de la SCWDA. Les participants des Swiss Open ne doivent pas être membre de la SCWDA.
- Formation Teacher:
La Formation Teacher continue sous l'égide de la SCWDA. Les candidats à la formation Teacher ne doivent plus être membre de la SCWDA.

Ce qui est supprimé:

- adhésion individuel
- carte de membres
- soutien financier d'évènements (évènements déjà annoncés jusqu'à fin 2017 seront encore soutenus)
- soutien des danseurs de championnats

Ce qui est modifié:

- L'assemblée des délégués est remplacée par une assemblée générale de tous les groupes associés.
- Site internet:
Information générales, Clubs, liens vers les Clubs, Formation Teacher
- Services:
SUISA, Newsletter, Formation Teacher
- Cotisations:
Cotisation forfaitaire par groupe associé (CHF 150.00 par année)

La nouvelle structure de l'association est acceptée avec 18 voix, sans voix contre.

5.2 Election du comité

Conformément aux statuts, le comité est réélu chaque année.

Le président, Marcel Rohrer, et la secrétaire, Gaby Herzog, se représentent pour une année.

La vérificatrice, Regina Hess, se met à disposition comme trésorière, car Annalise Gross quitte son poste avec effet immédiat.

Le Président demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé par l'une ou l'autre fonction.

Luigi Silvestri se présente comme candidat à la présidence.

Suite au vote des délégués, sont élu à l'unanimité pour le reste de l'année en cours :

Marcel Rohrer, Président
Gaby Herzog, Secrétaire
Regina Hess, Trésorière

5.3 Budget 2018

Le budget 2018 a été envoyé à tous les membres de la SCWDA avec l'invitation à la présente assemblée. Le budget se présente équilibré.

Suite au vote des délégués présents, le budget 2018 est accepté à l'unanimité.

5.4 Cotisation 2018

La cotisation annuelle 2018 est fixée à CHF 150.00 par Club/Association/école de danses.

Suite au vote des délégués présents la cotisation annuelle 2018 est acceptée à l'unanimité.

5.5 Élection des vérificateurs

Conformément aux statuts, les vérificateurs de comptes sont réélus chaque année.

Thomas Brönnimann est d'accord de s'engager à nouveau pour le reste de l'année.

Regina Hess quitte son poste de vérificatrice.

Le Président demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé à prendre la fonction de vérificateur. Markus Bhend se présente comme candidat.

Suite au vote des délégués présents Thomas Brönnimann et Markus Bhend sont élu comme vérificateurs, à l'unanimité, pour le reste de l'année en cours.

6. Autres propositions et recours

Aucun.

7. Clôture de la séance

Le Président remercie les membres du comité sortants pour la bonne collaboration et leur souhaite bonne continuation.

Le Président remercie également tous les délégués et invités présents, ainsi que le comité et les vérificateurs de comptes pour le bon et rapide déroulement de la séance et leur souhaite un bon retour chez eux.

Fin de la session: 15h10

8. Date et Lieu de la prochaine Assemblée Générale en 2018

Dimanche 8 avril 2018

Gasthof zum Wilden Mann

Langenthalstrasse 3

4912 Aarwangen

Tel. +41 62 922 33 11

Rédaction du procès-verbal : Gaby Herzog, le 20 octobre 2017

Traduction : Rémy Béguin, le 31 octobre 2017